POINT SUR LES CONSEILS DES MINISTRES DES PAYS DE LA ZONE UEMOA

Semaine du 09 au 15 octobre 2026

Sommaire

BENIN 2
BURKINA FASO 2
COTE D'IVOIRE 2
GUINEE BISSAU 6
MALI 6
NIGER 9
SENEGAL 13
TOGO 15
Disclaimer 16



Au titre des conseils de ministres des pays de la zone UEMOA, les équipes de la SA2IF vous présentent le résumé suivant.

BENIN

A la date du 08 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Bénin n'a été publiée depuis celle du mercredi 07 octobre 2026.

BURKINA FASO

A la date du 08 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Burkina Faso n'a été publiée depuis celle du jeudi 08 octobre 2026.

COTE D'IVOIRE

Le mercredi 14 octobre 2026, un Conseil des Ministres s'est tenu de 11h 00 à 13h30, au Palais de la Présidence de la République à Abidjan, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République, Chef de l'Etat.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- ✓ **Au titre du Ministère de la Justice et des Droits de l'Homme**

Le Conseil a adopté un projet de loi portant création, compétence et organisation du pool des juridictions pénales économiques et financières. Celui-ci comprend le Pôle pénal économique et financier, compétent en première instance, et la Cour d'appel pénale économique et financière, chargée des recours en second degré.

Cette réforme renforce la spécialisation de la justice face à la complexité de la criminalité économique et financière, notamment transnationale, en améliorant les mécanismes d'investigation, de poursuite et de jugement.

- ✓ **Au titre du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget**

Le Conseil a adopté deux projets de loi et deux communications y afférentes :

- **Projet de loi portant règlement du Budget de l'État pour l'année 2025** : le budget révisé s'est établi à 15 464,1 milliards FCFA. Les ressources ont été recouvrées à hauteur de 15 654,2 milliards FCFA (101,2 %), tandis que les dépenses exécutées ont atteint 15 285,1 milliards FCFA (98,8 %), dégageant un excédent de 369,1 milliards FCFA. Le taux moyen de réalisation

des objectifs des programmes s'est amélioré à 92,3 %, contre 90,2 % en 2024. Le projet est soumis à l'adoption du Parlement, à la suite de la déclaration générale de conformité de la Cour des comptes.

- **Projet de loi de finances portant Budget de l'État pour l'année 2027 et son annexe fiscale** : le budget s'équilibre à 18 466,1 milliards FCFA, en hausse de 6,4 % par rapport à 2026. Il repose sur une croissance économique projetée à 6,6 % et prévoit un déficit budgétaire de 3,5 % du PIB. Il intègre notamment le lancement du Fonds souverain de Côte d'Ivoire, doté de 100 milliards FCFA, ainsi qu'une enveloppe de 70 milliards FCFA pour les études préparatoires aux projets du PND 2026-2030. Le projet est soumis à l'adoption du Parlement.

- ✓ **Au titre du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, en liaison avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse, de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, le Ministère de l'Emploi, de la Protection Sociale et de la Formation Professionnelle et le Ministère de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de l'Enseignement Technique**

Le Conseil a adopté un décret portant ratification de l'Accord de prêt n° 8092-CI, d'un montant de 189,6 millions d'euros, soit 124,37 milliards FCFA, conclu le 8 juillet 2026 entre l'Association internationale de développement (AID) et la République de Côte d'Ivoire pour financer la première phase du projet SIRA (Compétences pour l'Innovation, la Résilience et les Aspirations).

Ce financement vise à améliorer l'accès des jeunes et des travailleurs à une formation professionnelle de qualité, à moderniser le système d'information sur le marché du travail via la plateforme numérique de l'ONEF, et à soutenir le FDFP dans la création de centres d'équipements partagés dotés de matériels modernes et de formateurs spécialisés. Le programme prévoit également de renforcer les possibilités de stages et d'apprentissage pour les jeunes non scolarisés et sans emploi.

- ✓ **Au titre du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, le Ministère des Transports et des Affaires Maritimes et le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat**

Le Conseil a adopté un décret fixant les conditions d'exercice des activités liées aux produits pétroliers et aux biocarburants, en application de la loi n° 92-469 du 30 juillet 1992.

Ce texte vise à renforcer la réglementation de l'aval pétrolier et à lutter contre la fraude. Il précise les activités soumises à autorisation préalable, les conditions d'exercice des opérateurs ainsi que les règles encadrant la création, l'exploitation et la fermeture des infrastructures de stockage, de transport et de distribution. Il intègre également les exigences relatives à la protection de l'environnement et à la santé publique.

- ✓ **Au titre du Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie, en liaison avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget et le Ministère de l'Environnement et de la Transition Ecologique**

Le Conseil a adopté six (06) décrets portant attribution de permis de recherche minière d'une durée de validité de quatre (04) ans :

- Or : deux permis à AWALE RESOURCES SARL, dans les départements de Gbéléban et Minignan, puis à Minignan ; un permis à ETRUSCAN RESOURCES CÔTE D'IVOIRE SARL, à Bondoukou et Tanda ; un permis à SMART MINING GROUP SARL (SMG), à M'Bahiakro et Bouaké ; et un permis à TIETTO MINERALS CÔTE D'IVOIRE SARLU, à Gagnoa et Soubré.

- **Cuivre et nickel** : un permis à SWITCH METALS CÔTE D'IVOIRE SARL, dans les départements de Ouaninou et Touba.

Ces permis sont délivrés sous réserve du respect des exigences techniques et environnementales en vigueur.

- ✓ **Au titre du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques, en liaison avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget**

Le Conseil a adopté un décret relatif au repos biologique dans les eaux maritimes et continentales, en application de la loi n° 2016-554 du 26 juillet 2016 relative à la pêche et à l'aquaculture.

Ce texte instaure des périodes d'interdiction de pêche dans les zones marines, lagunaires et lacustres concernées afin de favoriser la reproduction des espèces, la reconstitution naturelle des stocks de poissons et la gestion durable des ressources halieutiques.

- ✓ **Au titre du Ministère de la Transition Numérique et de l'Innovation Technologique, en liaison avec le Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget**

Le Conseil a adopté un décret fixant les modalités financières de libération des fréquences et la valeur du facteur de bande pour le calcul des frais d'utilisation et de contrôle des fréquences dans la bande 3 300-3 600 MHz.

Ce texte accompagne le réaménagement des fréquences nécessaires au déploiement de la 5G. Il précise les modalités d'indemnisation des titulaires d'assignations concernés ainsi que les paramètres financiers applicables à la réattribution et au contrôle des fréquences, afin de faciliter la transition vers une nouvelle configuration du spectre.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

- ✓ **Au titre du Ministère des Affaires Etrangères et de la coopération Internationale**

Le Conseil a entendu le compte rendu de la participation de la Côte d'Ivoire à la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, tenue du 22 au 29 septembre 2026 à New York, sur le thème « Rétablir la confiance, gérer la transformation : une organisation des Nations Unies au service de tous ».

Conduite par le Vice-Président de la République, la délégation ivoirienne a réaffirmé l'attachement du pays au multilatéralisme, au dialogue et au règlement pacifique des différends. La Côte d'Ivoire a également plaidé pour une réforme du Conseil de sécurité accordant une représentation permanente à l'Afrique, une refonte de l'architecture financière internationale et une gouvernance inclusive et éthique de l'intelligence artificielle.

En marge des travaux, le Vice-Président a rencontré plusieurs personnalités internationales, dont le Secrétaire général sortant de l'ONU, Antonio Guterres, afin de saluer son engagement en faveur de la paix et l'attention accordée à la Côte d'Ivoire durant son mandat.

AU CHAPITRE DES DIVERS

- ✓ **Communications du Ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle**

Le Conseil a entendu deux communications relatives à la campagne « Octobre Rose » et à l'apparition de cas de fièvre jaune dans la région du Bounkani.

- **Lutte contre le cancer** : la Côte d'Ivoire enregistre environ 20 000 nouveaux cas de cancer par an, dont 5 000 cancers du sein, pour 6 000 dépistages annuels. Le dispositif national de prise en charge comprend notamment le CNRAO, l'IMENA et plusieurs établissements hospitaliers équipés. L'ouverture d'un centre d'excellence en oncologie et radiothérapie est prévue à Grand-Bassam avant fin 2026. Durant « Octobre Rose », le dépistage est gratuit et la mammographie bénéficie d'un tarif réduit de 2 000 FCFA. Le dépistage précoce demeure un enjeu majeur pour améliorer les chances de guérison.

Fièvre jaune : 23 cas ont été signalés dans le nord du pays, notamment dans la région du Bounkani, dont 11 décès. Face à cette situation, les populations non vaccinées sont invitées à se faire vacciner, les stocks de vaccins étant jugés suffisants.

- ✓ **Prochain Conseil des ministres**

Le prochain Conseil des ministres se tiendra le mercredi 21 octobre 2026 à Abidjan.

GUINEE BISSAU

A la date du 15 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres bissau-guinéen n'a été publiée.

MALI

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le vendredi 9 octobre 2026, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- ✓ **Sur le rapport du ministre de l'Energie et de l'Eau**

Le Conseil des ministres a adopté deux projets de décret relatifs à l'efficacité énergétique :

- **Étiquetage énergétique** : fixation des modalités d'étiquetage des lampes électriques et des appareils électroménagers neufs, afin d'harmoniser l'information sur leur consommation énergétique et de favoriser l'élimination progressive des équipements énergivores ou de mauvaise qualité.

- **Efficacité énergétique des bâtiments** : définition des exigences minimales en matière d'isolation thermique, de climatisation et d'éclairage pour réduire la consommation d'énergie dans les bâtiments.

Ces textes transposent dans la réglementation nationale les Directives n° 04/2020/CM/UEMOA et n° 05/2020/CM/UEMOA du 26 juin 2020, dans le cadre du Programme régional d'économie d'énergie de l'UEMOA.

- ✓ **Sur le rapport du ministre de l'Agriculture**

Le le Conseil des ministres a adopté des textes relatifs à la création, à l'organisation, au fonctionnement et au cadre organique du Programme de Développement de l'Irrigation dans le Bassin du Bani et à Sélingué Phase II.

Créé initialement par la loi n° 2016-003 du 12 février 2016, le programme est reconduit pour une durée de cinq ans afin de poursuivre les aménagements hydroagricoles dans les zones de Sélingué, du Moyen Bani et de Djenné. Cette deuxième phase vise à consolider les acquis de la première phase, à répondre aux besoins persistants en infrastructures d'irrigation et à améliorer les conditions de leur exploitation, malgré les contraintes rencontrées lors de la phase précédente.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

✓ Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances

Le Gouvernement du Mali a élaboré le 4e Schéma Directeur de la Statistique (SDS) et son Plan d'actions 2026-2030 afin de renforcer la coordination et les capacités du Système statistique national, tout en consolidant les acquis des précédents schémas adoptés en 2006, 2014 et 2020.

Ce nouveau cadre stratégique s'articule autour de quatre axes : l'amélioration de la gestion du système statistique, le renforcement de ses capacités, l'amélioration de la production statistique, ainsi que le développement de l'analyse, la modernisation de la diffusion et la promotion de l'utilisation des statistiques.

✓ Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances

Le ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, a informé le Conseil des ministres de deux sujets :

- **Pari Confédéral AES** : tenue, du 12 au 16 octobre 2026 à Bamako, de concertations entre les sociétés nationales de loterie et de Pari Mutuel Urbain du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Les échanges ont abouti au principe de création d'un jeu communautaire dénommé « Pari Confédéral AES » et à la mise en place d'un cadre de coopération entre les trois sociétés, afin de promouvoir l'intégration économique, institutionnelle et sociale.

- **3e session ordinaire du Conseil des ministres de l'UMOA** : tenue le 2 octobre 2026 à Dakar, cette session a notamment permis l'adoption du projet de directive sur la réglementation communautaire des marchés publics, de la stratégie régionale de protection sociale 2020-2025, des comptes 2025 de l'AMF-UMOA et de mesures relatives au statut du greffier de la Cour de justice de l'UEMOA ainsi qu'au transfert des fonds issus des comptes dormants aux Caisses des dépôts et consignations de l'UMOA.

- ✓ **Sur le rapport du ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux**

Le ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, a informé le Conseil des ministres de la participation du Mali à la rentrée solennelle des cours et tribunaux du Burkina Faso, tenue le 2 octobre 2026, autour du thème : « L'apport des mécanismes traditionnels de règlement des litiges pour un meilleur accès à la Justice au Burkina Faso ».

En marge de cette cérémonie, les ministres de la Justice du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont échangé sur le renforcement de la coopération juridique et judiciaire au sein de la Confédération AES et le suivi des recommandations issues de leurs précédentes rencontres. Les délégations ont également participé à la « Nuit de l'Excellence judiciaire », consacrée à la distinction des acteurs et institutions judiciaires les plus méritants.

- ✓ **Sur le rapport du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale**

Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a informé le Conseil des ministres de la participation du Mali au segment de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies, tenue du 21 au 28 septembre 2026 à New York.

La participation malienne a été marquée par le discours du ministre le 28 septembre et des échanges avec plusieurs partenaires bilatéraux et multilatéraux. Les ministres des Affaires étrangères du Burkina Faso, du Mali et du Niger ont notamment rencontré leurs homologues russe, allemand et italien, avant d'être reçus par le Président du Burundi, Président en exercice de l'Union africaine. Cette session a permis au Mali de réaffirmer les positions des autorités de la Transition et les attentes de sa population.

- ✓ **Sur le rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce**

Le ministre de l'Industrie et du Commerce a présenté au Conseil des ministres les conclusions de la 5e réunion des ministres chargés de l'Industrie et du Commerce et du secteur privé de la Confédération AES, tenue le 28 septembre 2026 à Bamako.

À l'issue des travaux, les participants ont adopté plusieurs documents portant sur le suivi du Plan d'actions prioritaires 2026, la mise en œuvre de la feuille de route présidentielle dans les domaines de l'industrie et du commerce, la lutte contre la fraude et la concurrence déloyale, ainsi que la création d'un cadre de concertation public-privé destiné à améliorer le climat des affaires au sein de la Confédération AES.

- ✓ **Sur le rapport du ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration**

Le ministre de la Communication, de l'Économie numérique et de la Modernisation de l'Administration a rendu compte de sa mission effectuée du 24 au 30 septembre 2026 au Caire, en Égypte, dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale, notamment dans le domaine des technologies spatiales.

Les échanges ont porté sur le partage d'expériences, le transfert de technologies et le renforcement des capacités en matière de digitalisation, de modernisation de l'administration, de formation, d'intelligence artificielle ainsi que de montage, d'exploitation et de maintenance des équipements audiovisuels numériques.

- ✓ **Sur le rapport du ministre de la Santé et du Développement social**

Le ministre de la Santé et du Développement social a fait état d'une baisse des cas confirmés de dengue par rapport à la semaine précédente. Face aux risques sanitaires persistants, le Président de la Transition a appelé la population à respecter strictement les mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

NIGER

Le Conseil des Ministres s'est réuni ce jour, vendredi 09 octobre 2026, dans la salle habituelle des délibérations, sous la présidence de Son Excellence, le Président de la République, Chef de l'Etat, le Général d'Armée ABDOURAHAMANE TIANI, Président du Conseil des Ministres.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

- ✓ **POINT RELATIF AUX RECOMMANDATIONS FORMULEES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL CONSULTATIF DE LA REFONDATION A L'ISSUE DE SA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE TENUE LES 05 ET 06 OCTOBRE 2026**

Le Conseil des Ministres a examiné les onze recommandations formulées par le Conseil Consultatif de la Refondation à l'issue de sa première session extraordinaire de 2026, portant sur la campagne agricole 2026 et la sécurisation de l'approvisionnement en produits pétroliers.

Concernant la campagne agricole, le Gouvernement entend poursuivre l'aménagement des points d'eau dans le cadre du Programme Grande Irrigation, diversifier les cultures et prévenir les conflits liés à l'utilisation des espaces pastoraux. Il encourage également les populations, les opérateurs économiques et les agents de l'État à s'investir dans les activités agricoles.

S'agissant de l'approvisionnement en produits pétroliers, les perturbations sont attribuées à des contraintes structurelles, à des problèmes de gouvernance et à des circuits informels favorisant la fraude et la pénurie. Un comité technique a été mis en place pour identifier les obstacles et proposer des mesures correctives, tandis que les forces de contrôle ont reçu des instructions pour poursuivre les auteurs de fraude. Le Gouvernement réaffirme son engagement à garantir un approvisionnement régulier et rappelle la baisse des prix à la pompe : le Super est passé de 540 à 499 FCFA le litre, et le Gasoil de 668 à 618 FCFA.

Enfin, le Gouvernement a félicité les membres du Conseil Consultatif de la Refondation pour leur travail et appelé la population à poursuivre les prières en faveur de la paix et de la sécurité au Niger.

- ✓ **AU TITRE DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**

Le Conseil des Ministres a adopté trois projets de décrets relatifs à l'octroi ou à la modification des avantages du régime conventionnel du Code des investissements au Niger.

- **GROUP SAHEL INDUSTRIEL (GSI) SARL** : pour la production de matelas haut de gamme, de produits plastiques et de nattes en mousse à Hamdallaye, dans la région de Tillabéri. Le projet prévoit un investissement de 2,548 milliards FCFA, financé sur fonds propres, et la création de 102 emplois permanents.

- **HASKE INTERNATIONAL SARL** : pour la construction et l'exploitation d'une unité industrielle de production de chaux vive, de chaux hydratée et de calcaire concassé à Keita, dans la région de Tahoua. L'investissement est estimé à 7,586 milliards FCFA, avec 134 emplois permanents prévus.

- **THE HIND RECYCLING NIGER SARL** : le décret existant est modifié afin de corriger le lieu d'implantation du projet de recyclage des métaux non ferreux et des pneus, désormais situé dans la commune rurale de N'Dounga, au lieu de Liboré. La durée de validité des avantages conventionnels est précisée à 7 ans, dont 36 mois consacrés à la réalisation des investissements.

- ✓ **AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Le Conseil des Ministres a adopté deux textes visant à renforcer la protection de l'environnement dans la région d'Agadez, au Niger.

- **Création de la Réserve Naturelle Communale du Mont Egalagh de Timia** : ce projet vise à préserver la biodiversité, les habitats naturels et les équilibres écologiques de l'Aïr, tout en protégeant les ressources naturelles dont dépendent les communautés locales.

Création d'un Fonds d'Appui à la Conservation et à la Protection de la Réserve : ce fonds permettra d'assurer un financement durable, prévisible et transparent des activités de conservation, de surveillance et de restauration des écosystèmes, tout en favorisant l'implication des populations locales.

Ces initiatives visent à garantir la préservation du patrimoine naturel du Mont Egalagh et à en faire un levier de développement local durable au bénéfice des communautés actuelles et des générations futures.

- ✓ **AU TITRE DU MINISTERE DE LA JUSTICE ET DES DROITS DE L'HOMME**

Le Conseil des Ministres a adopté un projet d'ordonnance portant abrogation de la loi n° 2003-062 du 17 décembre 2003, qui instituait le régime de retraite parlementaire au Niger, ainsi que de ses textes d'application.

Cette mesure prévoit la suppression des pensions des anciens députés, y compris ceux ayant intégralement cotisé et déjà perçu leur retraite. Les anciens députés n'ayant jamais bénéficié d'une pension et n'ayant pas versé l'intégralité des cotisations requises seront remboursés. L'objectif est de rationaliser les charges de l'État.

- ✓ **AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE**

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret portant dénomination de trois universités publiques du Niger :

- Université Jibril Oumar (UJO) d'Agadez, en hommage à Jibril Ibn Oumar, érudit soufi, juriste et maître spirituel du XVIIIe siècle.

- Université Hummay Salamna (UHS) de Diffa, en référence au premier sultan du Kanem-Bornou et fondateur de la dynastie des Sayfawa, qui a gouverné l'Empire pendant environ huit siècles.

- Université Maidanda Saidou (UMS) de Dosso, en hommage au premier sultan de Dosso, premier pharmacien du Niger et ancien dirigeant de l'Office national des produits pharmaceutiques et chimiques (ONPPC), qui a également contribué au développement de l'Université de Dosso.

Cette décision vise à valoriser l'histoire, les traditions et le patrimoine religieux, culturel et scientifique du Niger, tout en assurant un devoir de mémoire au bénéfice des générations actuelles et futures.

- ✓ **AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION TECHNIQUES ET PROFESSIONNELS**

Le Conseil des Ministres a adopté deux projets de décrets visant à renforcer la qualité et la gouvernance de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels au Niger.

- Institution du Brevet d'Études Techniques (BETec) dans les Collèges d'Enseignement Technique (CET), afin d'assurer une meilleure continuité des parcours de formation entre les collèges, les lycées techniques et professionnels et les centres de formation spécialisés.

- Réorganisation du Conseil National de l'Enseignement et de la Formation Techniques et Professionnels, à travers l'adaptation de ses missions, la création de commissions permanentes et de groupes locaux de travail thématique, ainsi que l'élargissement de sa composition au secteur privé.

Ces réformes visent à améliorer la coordination du dispositif de formation technique et professionnelle et à renforcer son efficacité.

- ✓ **AU TITRE DU MINISTERE DU PETROLE**

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret fixant les modalités d'application de l'ordonnance n° 2026-41 du 16 juillet 2026 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures au Niger.

Le texte accorde la priorité aux entreprises locales nigériennes dans l'attribution des contrats de sous-traitance et impose aux opérateurs, sous-traitants et fournisseurs de biens et services de soumettre un plan de contenu local accompagné de son budget, ainsi qu'un rapport détaillé sur les réalisations effectuées.

Il prévoit également la création d'une plateforme électronique dédiée à l'information, à la mise en relation des acteurs et au suivi des activités pétrolières et gazières, avec des indicateurs permettant d'évaluer la mise en œuvre du contenu local.

- ✓ **AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT**

Le Conseil des Ministres a adopté un projet de décret déclarant d'utilité publique les opérations de sécurisation foncière nécessaires à l'installation d'infrastructures militaires sur les plateaux de Sofi et de Tondikibro, situés dans la commune rurale de Dantchandou.

Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des projets structurants du ministère de la Défense nationale et vise à sécuriser les terrains destinés à accueillir ces infrastructures, conformément à la réglementation en vigueur.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

Le Conseil des Ministres a entendu plusieurs communications portant sur les activités pastorales, la formation professionnelle des jeunes, la promotion culturelle, les infrastructures hydrauliques et l'approvisionnement alimentaire au Niger.

- **59e édition de la Cure salée à Ingall (2–4 octobre 2026)** : l'événement a mobilisé les communautés pastorales et agro-pastorales autour de la préservation des ressources naturelles et de la valorisation du patrimoine culturel. Les activités ont notamment permis de vacciner environ 120 000 ruminants, de mettre gratuitement 50 stands à la disposition des artisans et de distribuer 350 tonnes de mil et 50 tonnes de sucre aux éleveurs. Un forum a également porté sur les stratégies d'adaptation du pastoralisme au changement climatique.

- **Formation professionnelle de jeunes Nigériens en Algérie** : sur les 500 jeunes prévus, 498 ont été acheminés en Algérie pour suivre des formations dans 19 métiers porteurs, en vue de renforcer leurs compétences et de favoriser leur insertion professionnelle. Les formations ont officiellement débuté le 3 octobre 2026 à Boumerdès.

- **13e édition du Prix Dan Gourmou** : le Concours national de musique moderne se tiendra du 24 au 29 octobre 2026 à Tahoua, sous le thème « L'Artiste musicien au cœur de la Refondation du Niger », afin de promouvoir la créativité artistique et le développement de l'économie culturelle et touristique.

- **Infrastructures hydrauliques à Diffa** : le Conseil a été informé de la réalisation de deux réservoirs d'eau en béton armé d'une capacité de 600 m^3 chacun, ainsi que de la réhabilitation du château d'eau R1.

- **Approvisionnement alimentaire des étudiants** : une communication a porté sur l'acquisition, en deux lots, de produits vivriers destinés aux étudiants des universités publiques du Niger.

- **Acquisition de céréales** : le ministère du Commerce et de l'Industrie a présenté un projet d'acquisition de 30 285 tonnes de céréales, réparties entre 17 000 tonnes de mil, 9 000 tonnes de maïs et 4 285 tonnes de sorgho.

Les communications relatives aux marchés publics ont été présentées à titre d'information, conformément à l'arrêté n° 018/PM/ARCOP du 18 janvier 2023.

SENEGAL

Le Conseil des Ministres s'est exceptionnellement tenu le mardi 13 octobre 2026, au Palais de la République, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Diakhar FAYE, Président de la République.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

✓ Principales décisions et orientations du Chef de l'État du Sénégal

- **Prévention des inondations et assainissement** : À la suite des intempéries meurtrières, le Président de la République présente ses condoléances aux familles endeuillées et exprime sa solidarité aux sinistrés. Il ordonne un audit des dysfonctionnements des systèmes d'assainissement, l'actualisation des schémas directeurs des villes, la révision des stratégies nationales de prévention des inondations et de gestion des catastrophes, ainsi qu'une réflexion sur la création d'un Fonds national de l'Assainissement.

- **Développement territorial et délocalisation de la fête nationale** : Le Chef de l'État demande l'évaluation des programmes PUDC, PUMA, PROMOVILLES et PACASEN, l'accélération des réformes de décentralisation et la modernisation de l'administration territoriale. Il annonce le transfert à Kaolack, en 2029, de la prise d'armes et du grand défilé du 4 avril, accompagné d'un Programme spécial Indépendance destiné à réaliser des infrastructures prioritaires et à dynamiser l'économie locale.

- **Préparatifs des JOJ Dakar 2026** : Les infrastructures des Jeux olympiques de la jeunesse, prévus du 31 octobre au 13 novembre 2026, sont annoncées comme achevées et réceptionnées. Le Gouvernement et les acteurs concernés sont invités à renforcer la mobilisation, la sécurité, la fluidité du trafic, la salubrité et l'animation culturelle, artisanale et économique durant l'événement.

- **Préparation de la session budgétaire** : À l'ouverture de la session ordinaire de l'Assemblée nationale, le 13 octobre 2026, le Président souligne le dépôt dans les délais du projet de loi de finances 2027 et demande au Gouvernement de garantir le bon déroulement des débats, notamment sur la loi de finances rectificative 2026 et le budget 2027. Ces textes s'inscrivent dans une démarche de consolidation budgétaire, d'assainissement des finances publiques et de relance économique.

- **Rentrée scolaire et commémoration de Thiaroye** : Le Chef de l'État encourage la communauté éducative à poursuivre les efforts en faveur de la stabilité scolaire et de l'excellence du système éducatif. Il demande également que les dispositions nécessaires soient prises pour la commémoration du 82e anniversaire du Massacre de Thiaroye, le 1er décembre 2026.

- **Agenda présidentiel et coopération régionale** : Le Président rend compte de sa participation, du 2 au 4 octobre 2026 en Égypte, à la réunion de coordination semestrielle de l'Union africaine, en sa qualité de président en exercice de la CEDEAO. Il évoque également sa visite de travail à Abuja les 5 et 6 octobre, marquée par l'installation de nouveaux juges de la Cour de la CEDEAO, ainsi que sa participation annoncée à la Conférence des Premières Dames d'Afrique le 14 octobre 2026.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

- **Assistance aux sinistrés des inondations** : Le Premier Ministre demande aux ministres concernés d'assurer la restauration rapide des conditions de vie et d'hygiène dans les zones touchées, notamment à Dakar, la distribution de vivres et de produits de première nécessité ainsi que le relogement provisoire des populations vulnérables. Il prévoit la mise en place d'un cadre de gouvernance de la Stratégie nationale de Gestion intégrée du Risque d'Inondation et d'un comité chargé de proposer un plan de gestion des crises. Une réunion interministérielle est également annoncée début novembre 2026 pour évaluer la situation alimentaire, compte tenu du déficit pluviométrique dans certaines zones et des pertes agricoles liées aux inondations.

- **Intensification de la lutte contre le cancer** : Le Plan national de lutte contre le cancer 2025-2029 sera actualisé au plus tard le 31 décembre 2026. Le Premier Ministre insiste également sur la disponibilité des médicaments anticancéreux et demande au ministère chargé de la Famille et de l'Action sociale de faciliter l'enrôlement et la prise en charge des malades démunis par l'Agence de la Couverture sanitaire universelle.

- **Renforcement du contrôle interne** : Le Premier Ministre informe le Conseil des travaux engagés par la Primature pour réexaminer le dispositif de contrôle interne au sein des ministères.

AU TITRE DE LA COMMUNICATION DES MINISTRES

- **Gestion des inondations** : Le Ministre de l'Hydraulique et de l'Assainissement a présenté une situation actualisée de la gestion des inondations à l'échelle nationale, ainsi que l'état de mise en œuvre du plan d'urgence dans la région de Dakar.

- **Modélisation économique et financière** : Le Ministre chargé de l'Économie, du Plan et de la Coopération a présenté le système intégré de modélisation économique et financière, destiné à soutenir l'analyse et la planification économiques.

TOGO

A la date du 08 octobre 2026, aucune information nouvelle sur une réunion du Conseil des ministres du Togo n'a été publiée depuis celle du mardi 06 octobre 2026.

Disclaimer

Le présent document ne constitue pas une offre de contrat, une sollicitation, un conseil ou une recommandation de la part de la SA2IF, en vue d'une quelconque transaction. Les informations contenues dans le présent document sont communiquées à titre purement informatif et n'ont aucune valeur contractuelle. Elles ne reflètent qu'un document de synthèse de tous les communiqués de conseil des ministres de la zone UMOA lus par les équipes de la SA2IF et elles sont sujettes à des modifications à tout moment et sans préavis.